



# Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Réunions du Conseil

Lettre n°98.

Bien cher Albinus,

Mardi 14 janvier s'est tenue la 1<sup>ère</sup> réunion du Conseil Municipal de l'année 2014, et peut-être, la dernière de la mandature 2008/2014. 10 conseillers étaient présents, 2 avaient donné procuration. Mmes Goncalvez et Perrin et M. Dagnas étaient absents. La séance commence avec 10 minutes de retard car on a attendu une conseillère. Le compte rendu du Conseil du 9 décembre est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*

**1-Election d'un délégué à la commission chargée de l'évaluation des transferts de charges à la Communauté de Communes Cœur de Savoie** : chaque Commune membre de Cœur de Savoie doit disposer d'un représentant à cette commission (CLECT) qui doit évaluer le coût du transfert de certaines compétences des Communes vers la Communauté qui, par conséquent, ne seront plus supportées par les Communes. Le Maire seul candidat est élu à l'unanimité moins sa voix (soit 11) et non 11 pour et 1 abstention comme indiqué dans le compte rendu.

**2-Election d'un délégué suppléant au Syndicat mixte Alpespace** : Le Maire rappelle la situation actuelle. Délégué titulaire : M. Tomé, délégué suppléant : M. Desroches. Or pour être délégué il faut être représentant au sein de Cœur de Savoie. De ce fait M. Desroches ne peut plus occuper son poste et seul le Maire, pour être suppléant, est éligible. Le Maire est élu à l'unanimité.

**3-Questions diverses n'ayant pas donné lieu à délibération :**

**a- Relevé des compteurs d'eau** : il aura lieu à partir du 20/01.

**b- Recrutement d'un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe** : Mme Chazelle faisant valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> avril il y a lieu de procéder au recrutement d'un agent sur la base de 32h/semaine.

**c- Compagnie « Les Fous du Lac »** : a fait la demande pour prêt de la salle des fêtes pour les représentations envisagées en 2014. Pas d'objection.

**d- Ecole** : les effectifs de l'école ont fortement augmenté depuis la rentrée. Aucune précision n'est donnée sur le pourquoi. Je te livre quelques pistes fournies par des lecteurs et parents d'élèves : retour sur Arbin d'enfants scolarisés auparavant à Ste Thérèse qui a fermé, nouveaux habitants principalement dans les immeubles, transfert d'enfants scolarisés sur Cruet voire Montmélian. Toujours est-il que les locaux (aussi bien classes que cantine) sont trop exigus. D'autant que, selon le Maire, on devrait à la prochaine rentrée passer de 71 à 85 enfants. Il faut trouver des solutions et vite ! Nos élus réfléchissent : transfert d'une classe vers la Mairie, Algéco, agrandissement ? Ma prochaine lettre sera entièrement consacrée à ce sujet que je qualifierais de brûlant !

Il est 20h30, la séance est levée.

Albinus, tu l'as certainement remarqué, à aucun moment dans mes dernières lettres il n'a été question des futures élections municipales de mars prochain. Force est de constater que le Maire et les Conseillers actuels n'ont jamais abordé la question de façon officielle. Certes, le Maire a bien glissé à l'oreille de certains privilégiés qu'il comptait « repartir » pour un nouveau mandat mais rien n'a filtré aussi bien en Conseil que dans la presse. Contrairement à la plupart des élus en place des Communes de Savoie, de Chambéry aux plus petites, aucun communiqué n'a paru. Bon, tu le sais c'est un secret de polichinelle et il suffit d'attendre.

Pour ton information, mais te connaissant tu dois déjà être au courant, je t'indique qu'il semblerait qu'une liste d'opposition soit en phase de finalisation, mais que la situation financière de la Commune constitue un fort sujet de réflexion pour la gestion de l'avenir. On devrait en savoir plus dans quelques semaines !

Je termine en te souhaitant, ainsi qu'à tous nos fidèles lecteurs, une bonne année 2014 au cours de laquelle je continuerai à te tenir informé de la vie de notre Village.

A bientôt,

Ton ami Nicolas.

Février 2014